

Avord tir à l'arc

Projet Associatif 2021 - 2024



- État des lieux

Identité de l'association

Nom : Avord Tir à l'Arc

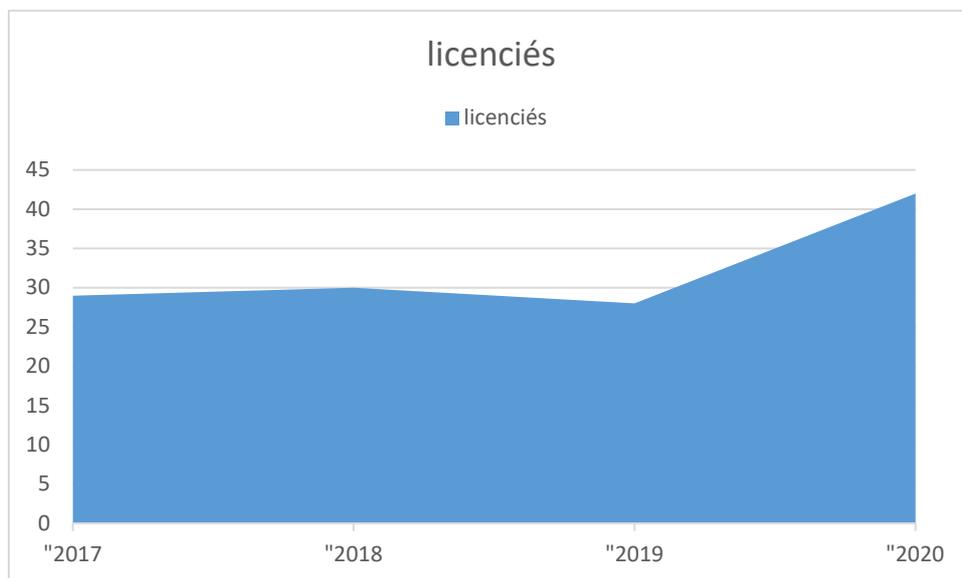
Objet : pratique de l'éducation physique et des sports, et plus particulièrement de développement et d'organisation de la pratique du Tir à l'Arc sous toutes ses formes par des réunions et des exercices en plein air, en salle ou en espace naturel

Date de création : 6 juin 2005

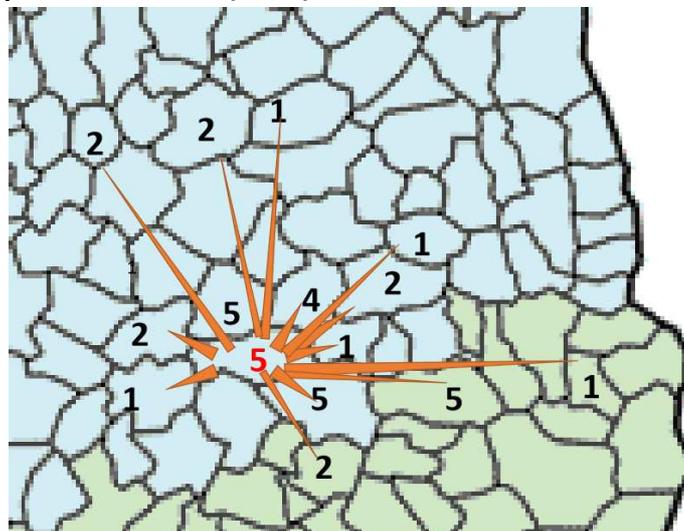
Siège social : Mairie rue Désirée Deschamps 18520 Avord

Fédération sportive de référence : Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA)

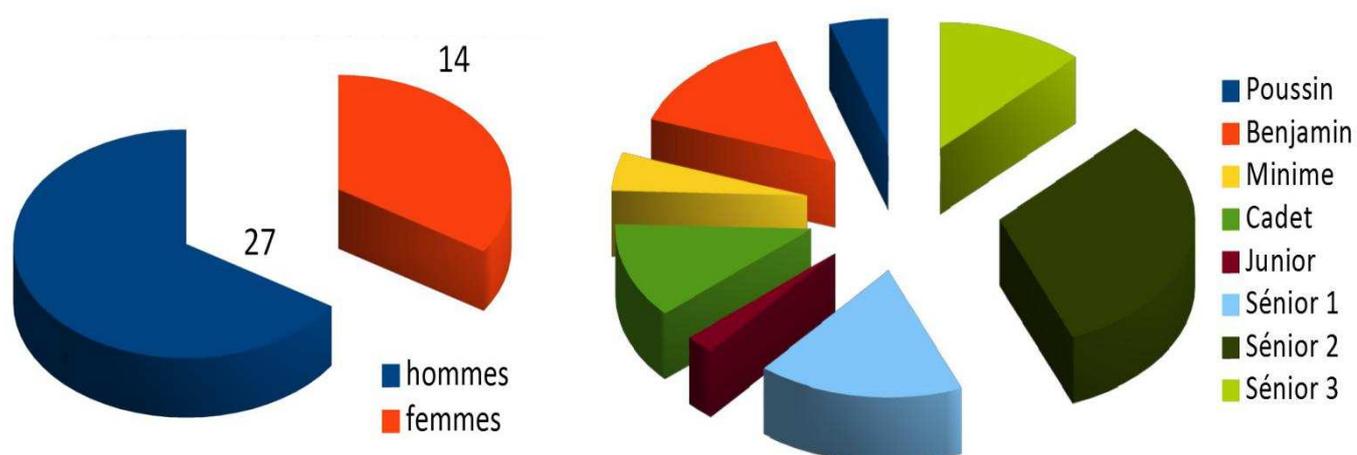
Évolution du nombre de licenciés sur l'olympiade précédente



Répartition géographique des licenciés (2020)



Répartition physique des licenciés (2020)



Activités proposées :

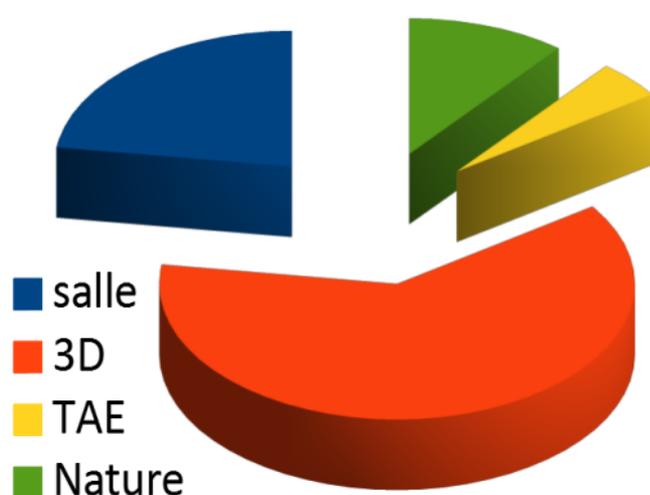
Pratique régulière

points forts	points faibles
moyens matériels	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ vaste salle d'entraînement ✓ couloir d'entraînement extérieur ✓ stock d'arcs et flèches suffisant pour initier les nouveaux archers ✓ buttes de tirs régulièrement entretenues fixes et mobiles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ manque d'un parcours permanent ✓ besoin d'un responsable pour l'entretien du matériel
moyens humains	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 entraîneurs ✓ 1 aide entraîneur 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ manque de relève
moyens financiers	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ part club de la licence ✓ prêt gratuit des installations ✓ subvention de fonctionnement allouée par la Mairie ✓ bénéfice des manifestations ✓ aide des partenaires privés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ partenariat privé insuffisant

Pratique sportive

points forts	points faibles
moyens matériels	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ taille de la salle permettant la préparation du matériel de compétition ✓ Organisation de 2 concours ✓ stock de matériel (salle et 3D) ✓ salle à disposition pour le concours hivernal ✓ salle et terrain à disposition pour le concours 3D 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ manque d'un parcours permanent
moyens humains	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 arbitre fédéral ✓ 2 équipes 3D ✓ 1 équipe poulies ✓ bénévoles volontaires et engagés lors des organisations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ manque de relève d'arbitre ✓ difficulté pour conserver l' équipe féminine (3D) et l'équipe poulies (salle)
moyens financiers	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ prêt gratuit des installations ✓ subventions de fonctionnement (Département, Région, Municipalités, CRCVLTA) ✓ bénéfice des manifestations ✓ aide des partenaires privés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ partenariat privé insuffisant ✓

Participation aux concours officiels (2019)



176 participations à des concours

17 podiums départementaux

5 podiums régionaux

1 champion de France

Valorisation et développement

points forts	points faibles
moyens matériels	
✓ participation à des manifestations publiques (brocantes, journée des associations...) ✓ site Internet ✓ presse locale	✓ difficultés pour avoir des articles de presse du fait de choix médiatiques
moyens humains	
✓ bénévoles volontaires ✓ 1 gestionnaire de site	
moyens financiers	
✓	✓

Relations institutionnelles :

- Respect de la politique fédérale à travers :
 - ◆ la formation continue (encadrants, arbitres)
 - ◆ La labellisation du club (bronze en 2017, argent en 2020)
- Participation systématique aux assemblées générales du Comité Départemental et du comité régional
- Rencontres régulières avec les élus (Avord, Villequiers, Conseil Départemental)

2 - Analyse de la situation et diagnostic

Analyse

Une partie des archers venant de Zone de Revitalisation Rurale, le club joue un rôle positif dans le maintien du lien social.

Les bonnes conditions, tant matérielles qu'humaines, permettent d'aligner des compétiteurs de bon niveau.

Diagnostic

Pour les 4 années à venir le club doit :

1. Proposer un accueil de qualité pour la satisfaction de tous pour maintenir (voire faire progresser) le nombre de licenciés : hommes/femmes, jeunes/anciens, compétiteurs/tireurs de loisir...
2. Maîtriser le prix de la licence pour qu'il soit abordable pour tous compte tenu de la situation économique du secteur géographique
3. Assurer le rayonnement du club (donc de ses membres et du milieu dans lequel ils évoluent) par l'organisation de compétitions significatives (championnat départementaux, régionaux...)
4. Sensibiliser les adhérents à la vie du club (et à sa survie suite à la crise sanitaire) pour assurer la relève des entraîneurs, des arbitres et des membres du bureau
5. Développer le partenariat privé

- Définition des objectifs et formalisation du plan d'actions

volet sportif

Objectif : développer la compétition et améliorer la qualité sportive				
Actions	Ressources	Besoins	Résultats attendus	bilan
Encadrer les entraînements	Bénévoles du club Et Équipe ETR	Assurer la relève des entraîneurs existants	Former : _ 1 entraîneur _ 1 assistant _ formation continue	2023 : 1 encadrant fédéral 2023 : 1 entraîneur
Encadrer les compétitions	Bénévoles du club Et Commissions arbitres	Assurer la relève des arbitres existants	Former : _ 1 arbitre _ formation continue	2023 : 1 arbitre (arrêt)
Dynamiser les compétitions	Bénévoles du club	Organisation de compétitions significatives (départ. Rég.)	Augmentation du nombre de participations aux concours	2021 : 1ère manche de DR3D 2022 : chpt Cher 3D ; 230 participations sur l'année 2023 : chpt de France 3D par équipe ;
Structurer le club	État des lieux du club	Futures actions de structuration	Labellisation du club	
Participer à des regroupements sportifs	Licenciés du club CD18 et CRCVLT	Organisation de stages ou regroupements	Augmentation du nombre de stagiaires	2022 : 2 regroupements (Bourgogne Archerie et ACL03)

volet éducatif

Objectif : Développer l'attrait de la compétition par le soutien aux nouveaux compétiteurs				
Actions	Ressources	Besoins	Résultats attendus	bilan

Encadrer les débutants	Archers débutants	Compétiteurs confirmés du club	Augmentation du nombre de compétiteurs	2022 - 2023 : fait sur spécial jeunes et débutants en salle et en parcours
------------------------	-------------------	--------------------------------	--	---

volet social

Objectif : Développer la pratique sportive pour les publics fragiles				
Actions	Ressources	Besoins	Résultats attendus	bilan
Développer la pratique féminine	Féminines licenciées	Équipe(s) féminine(s) de club	Augmentation du nombre de licenciées féminines	2021 : 10 2022 : 12 2023 : 11
Soutenir la pratique des publics fragiles	Archers déjà licenciés et nouveaux archers	Aide à la licence (jeunes) Maintien d'un prix de licence raisonnable Prêt de matériel	Augmentation du nombre de licenciés	2021 : aide à la licence dép. 2022 - 2023 : aide à la licence (dép.) Yeps (Rég.)
Développer la pratique auprès de nouveaux publics	Archers bénévoles du club	Créer ou participer à des animations promotionnelles	Augmentation du nombre de licenciés	2022 : forum des associations + fête de la musique 2023 : forum des associations

volet économique

Objectif : Développer la communication				
Actions	Ressources	Besoins	Résultats attendus	Bilan

Animer le site Internet	Informaticien bénévole	Site Internet	Visibilité du club et de ses actions quotidiennes	2021 – 22 - 23 : fait
Afficher les compétitions localement	Bureau du club Elus et commerces locaux Journaux	Panneaux d'affichage Affiches Articles	Augmentation de la visibilité des compétitions	2022 – 23 : fait
Rechercher de nouveaux partenariats	Bureau du club + Partenaires privés ou institutionnels	Plan de communication	Augmentation de la part budgétaire externe du club	2022 : projet mur de tir (Conseil régional + demande Crédit Agricole) 2023 : nouveaux partenaires liés à l'organisation du chpt de France